



Le 15 avril 2005

Chère madame,
Cher monsieur,

Le document ci-joint a été préparé par le Groupe de travail sur l'élaboration d'un régime d'agrément des programmes de protection des participants humains à la recherche (PPPHR), mis sur pied par le Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain (CNERH). Le CNERH est un organisme non gouvernemental et indépendant, composé d'un conseil de bénévoles et d'un personnel restreint dont le mandat s'étend à l'ensemble de la recherche chez l'humain. Sa mission consiste à favoriser la protection et le bien-être des sujets humains participant à la recherche et à encourager le respect de normes d'éthique rigoureuses en matière de recherche auprès de ces participants. Le mandat du Groupe de travail exige la consultation auprès des intervenants, incluant des participants à la recherche et des membres du public, sur des modèles d'organisation d'un régime d'agrément.

La présente consultation est l'une des principales étapes de ce processus. Le document ci-joint décrit quelques options en lien avec :

- L'organisation de l'instance d'agrément;
- L'élaboration et le maintien des normes;
- Le financement du régime d'agrément.

Nous espérons recevoir vos commentaires pour le **31 mai 2005**. Ces commentaires seront compilés et appliqués aux consultations subséquentes et à un rapport final.

Lorsque toutes les réponses auront été reçues et analysées, le Groupe de travail invitera un certain nombre de spécialistes et des représentants de différents groupes d'intervenants (participants à la recherche, membres du public, bailleurs de fonds, organismes de réglementation, chercheurs, CER et les organismes menant les recherches) à participer à un atelier durant lequel ils examineront les options retenues et les enjeux qui entourent leur implantation. Ceci devrait permettre au Groupe de travail de remettre un rapport final au CNERH.

240, rue Catherine Street
Suite/bureau 208
Ottawa, ON K2P 2G8

.../2

Telephone/Téléphone : 613.233.5445
Fax/Télécopieur : 613.233.0658
office@ncher-cnerh.org
bureau@ncher-cnerh.org

www.ncehr-cnerh.org

Vos réponses peuvent être retournées par courriel à [**options@ncehr-cnerh.org**](mailto:options@ncehr-cnerh.org) ou par poste régulière à l'adresse suivante :

Consultation sur le document portant sur les options
Conseil national d'éthique en recherche chez l'humain
240, rue Catherine, Bureau 208
Ottawa (Ontario)
Canada K2P 2G8
Téléphone : (613) 233-5445
Télécopieur : (613) 233-0658

Si vous avez quelque question que ce soit concernant cette consultation, veuillez communiquer avec M. Richard Carpentier, directeur général du CNERH, au numéro (613) 233-5445 ou faites-lui parvenir un courriel à : [**rcarpentier@ncehr-cnerh.org**](mailto:rcarpentier@ncehr-cnerh.org). Il est primordial que nous recevions votre réponse avant le **31 mai 2005**.

Bien cordialement,

Dr Kenneth Davey Ph.D., coprésident
Université York

Dr Michael Owen, Ph.D., coprésident
Université Brock